

PRIX DES BENEVOLES

4ème(P/ 3396), — 14/01/2024 14h15, LA MARTINIQUE

PLAT, 1.400 meters, Corde à GAUCHE, Terrain BON (3,2)

6.000 (3.000, 1.200, 900, 600, 300)

ARRIVÉE OFFICIELLE: 11 Engagés, 10 Partants Définitifs, 1 Non-Partant. - PMH -

Temps du 1er : 1.25.89 (Redk : 1. 1.35)

COURSE A COND. QUALIF. HP

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 50 k. **Poids : 56 k.** Surcharges accumulées et limitées à 7 k. : 1 k. par 2.500 pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. Les chevaux nés et élevés en Caraïbes recevront 2 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Décisions des commissaires

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop. Les Commissaires ont autorisé le hongre LOI DU TALION à être muni d'un bonnet assourdissant, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ. Les Commissaires ont autorisé le hongre PALET BIEN à être amené en main au départ non monté, son entraîneur en ayant fait la demande dans les délais fixés. Le jockey Franck TORRALBA étant accidenté et ne pouvant être remplacé, les Commissaires ont déclaré la jument VIENETTA non partante. La jument BINT HABISSETT a fait l'objet d'un prélèvement biologique.

Informations

Conformément aux dispositions de l'article 196 du Code des Courses au Galop, les résultats des courses sont publiés sous réserve des modifications qui y seraient éventuellement apportées, à la suite de réclamations, d'appels ou d'une décision prise par les Commissaires de France Galop en application dudit code.

Place Cheval	N° Père/Mère	Écart au précédent	Couleurs	Propriétaire	Entraîneur	Dép./Pays Ent.	Jockey	Poids	Gain	Prim.	Prim.	Suppl.	Equipement(s)	Écurie.	Éleveurs prop. elev.
--------------	--------------	--------------------	----------	--------------	------------	----------------	--------	-------	------	-------	-------	--------	---------------	---------	----------------------

1	BINT HABISSETT <u>F.P.S. 5 A.</u>	Par: TORONADO et HABISSETT (WOOTTON BASSETT)	03 (Corde:10)		MME YANICE LUCE	MME Y. LUCE	972	JEREMY MOISAN	58 kg (57,5 kg) 3.000 1.551 591	NNL	HARAS DU GRAND COURGEON
2	RICHAUNERADOXE <u>M.P.S. 6 A.</u>	Par: BROOX et KARENINA (KAHYASI)	10 2.L (Corde:04)		MR YOHAN PENELOPE	Y. PENELOPE	972	FABIEN LEFEBVRE	56 kg (54 kg) 1.200 507 221	NNL	G. ZIE
3	PLANTAYYA F.P.S. <u>9 A.</u>	Par: PLANTEUR et DARAYYA (ZAMINDAR)	04 T (Corde:02)		MR MAURICE ALEXIS LETCHIMY	MA. LETCHIMY	972	GABRIEL BON	57 kg (56,5 kg) 900 380 166	NNN	JP. BOIN
4	PALET BIEN H.P.S. <u>5 A.</u>	Par: PAPALET et DEZODIE (STORM BOY)	07 1.5 (Corde:01)		MME ANGELA THIBAUT	MME A. THIBAUT	972	MATTHIAS LAURON	55,5 kg (55 kg) 600 310 118	ONL	E. ROSAN
5	MISTRAL LOVE <u>M.P.S. 5 A.</u>	Par: ASANGA et NANOOK (INDIAN ROCKET)	09 1.5 (Corde:03)		MR MAURICE ALEXIS LETCHIMY	MA. LETCHIMY	972	MME SARAH AKARI- SOUIDANE	53 kg (54 kg) 300 155 59	NNN	MA. LETCHIMY
6	LOI DU TALION <u>H.P.S. 4 A.</u>	Par: SIDPOUR et TU T'LAISSES ALLER (HERNANDO)	02 CTT (Corde:05)		MR THIERRY HAYOT	S. JOUSSELIN	972	MR ISIDORE BOUAZIZ	58,5 kg (58 kg)	NNL	O. NEMORIN
7	DEVNA F.P.S. 6 A.	Par: AMADEUS WOLF et DYKAM (DYLAN (Corde:11) THOMAS)	01 1.L (Corde:11)		MR BENOIT MAGDELEINE	MME L. DUPELIN LALUNG	972	ERIC G.J DANIEL (BRB)	60,5 kg (59,5 kg)	NNL	SUC. M. JARLAN

8	HANNA BELLA <u>F.PS. 4 A.</u>	Par: SIDPOUR 11 et BARGUELA (NAMID)	4.L (Corde:07)		MR WILLY VAITILINGOM	MME L. DUPELIN LALUNG	972	MME LUANA DUPELIN LALUNG	53 kg (52,5 kg)	NNN	RM. PIERRE LOUIS, O. NEMORIN
9	COPIN D'ABORD <u>M.PS. 6 A.</u>	Par: REPLY et CORIANTE (INDIAN ROCKET)	4.L (Corde:08)		MR JEAN- CLAUDE CAZAKO	JC. CAZAKO	971	ANTHONY CARAMANOLIS	56,5 kg (56 kg)	ANN	Y. FREMIOT,MME Y. FREMIOT
10	TENDO KING H.PS. <u>6 A.</u>	Par: TANDORI et SOLKYNESHAM (Corde:09) (SEA SAM)	LON (Corde:09)		MR VICTOR- FRANCIS FEVEREL	V. FEVEREL	971	STEPHANE BREUX	54,5 kg (54 kg)	ONN	V. FEVEREL, M. FEVEREL
NP	VIENETTA	06 SANS JOCKEY								NNN	